



Vernaison, le 27 mai 2026

Le maire  
à  
L'ensemble des membres du  
conseil municipal

**Objet : Désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.**

Madame, Monsieur,

En application du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs qui fixe également la date de convocation des conseils municipaux pour la désignation de leurs délégués et suppléants, et par notification de l'arrêté n° 69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026,

Les membres du conseil municipal sont convoqués :

**Le VENDREDI 5 JUIN 2026**

**à 12 H 30**

**Mairie - Salle du conseil municipal**

**Déroulé :**

1. Constitution du bureau électoral.
2. Election des délégués et des suppléants.
3. Proclamation des résultats.
4. Etablissement des procès-verbaux, affichage en mairie, transmission en Préfecture du Rhône,

Le Maire,  
**Julien VUILLEMARD**

PJ : décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs Le Maire et l'arrêté n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026